



L'HERMINE

Numéro 232

Avril 2017

Bulletin de la Société zoologique de Genève

Tirage : 300 ex.

Rédaction

Luc Rebetez
luc.rebetez@gmail.com

Adresse de la Société:
Muséum d'histoire
naturelle
SZG - Corinne Charvet
CP 6434, 1211 Genève 6
corinne.charvet@
ville-ge.ch

Les réunions ont lieu le
second mardi du mois
à 20h00, sauf en janvier,
juillet et août

Prochain délai
rédactionnel:
15 avril 2017

Parution:
9 fois par an.

CCP 12-13106-1
<http://www.zool-ge.ch>

Mardi 11 avril à 20h15

La biodiversité des plans d'eau alpins sous la pression du réchauffement climatique ***Présentation par Véronique Rosset de l'hepia***

Les prédictions des scientifiques sont unanimes pour souligner les futurs changements physiques dans les régions alpines: modifications hydriques et hausse des températures. En répercussion, la biodiversité aquatique alpine sera fortement affectée. Cela concerne tout particulièrement la flore et la faune des petits plans d'eau (mares, étangs, petits lacs), un type de milieux aquatiques particulièrement abondants en altitude. Des recherches menées à l'hepia (haute école du paysage, d'ingénierie et d'agriculture de Genève) prédisent d'importants bouleversements de la biodiversité de ces petits plans d'eau alpins. Les espèces boréo-alpines,

menacées d'extinction, vont devoir s'adapter ou migrer à des altitudes supérieures pour pouvoir survivre. De ce fait, une gestion de la nature proactive visant à améliorer les habitats alpins et la connectivité est nécessaire. Des projets menés à l'hepia ont permis de proposer des méthodes de localisation d'emplacements favorables à la création et à la restauration de petits plans d'eau, dans un contexte de développement alpin durable. Un suivi à long-terme de la biodiversité aquatique du Parc National Suisse permet également de qualifier et quantifier les changements faunistiques provoqués par le réchauffement climatique.



Cirque de mares, étangs et petits lacs du Parc National Suisse (Macun, Grisons) abritant des espèces boréo-alpines menacées par les changements climatiques. Un suivi de la biodiversité y est effectué depuis 2002.

La conférence du mois au Muséum d'histoire naturelle



Une image extraite du film de René Morf, Pierre Walder et René Widmer

Bande annonce du film sur la biodiversité à Genève

Projection le 11 avril de la bande annonce du film en cours de réalisation par René Morf, Pierre Walder et René Widmer. La sortie du film complet est prévue pour début 2018.

Présentation du livre de François Dunant sur les blaireaux à Genève

Un groupe de naturalistes a suivi les terriers de blaireaux du canton de Genève à des fins de protection. Ce livre est le résultat de 30 ans de protection et d'observation.

Comment vivent les blaireaux? Où les trouve-t-on à Genève? Pourquoi respecter leurs terriers? Comment concilier leur présence et les activités humaines? Autant de questions développées.

Après une présentation des indices permettant de détecter la présence de blaireaux dans la nature, l'ouvrage décrit les milieux préférentiels occupés par l'espèce, avec une carte de répartition, et recense les diverses pressions exercées sur les terriers et sur les individus, les interactions avec le monde agricole et, enfin, les mesures de protection qu'il conviendrait d'adopter.

L'auteur nous entraîne aussi dans les profondeurs de 3 terriers et nous livre des images inédites grâce à une reconstitution numérique.

Le livre peut être commandé sur le site de Pronatura Genève:
www.pronatura-ge.ch



Les blaireaux dans le canton de Genève

TRENTE ANS DE PROTECTION ET D'OBSERVATION

Publication des résultats de l'étude sur le loup M68 abattu

Le canton d'Uri a été confronté de très près à la problématique du loup, au cours de l'été dernier. L'animal concerné a tué ou blessé 80 animaux de rente (77 moutons, deux chèvres et une génisse). Le seuil de dommages fixé par la législation sur la chasse et le «Concept Loup Suisse» ayant été atteint, la Direction de la sécurité du canton a délivré une autorisation de tir le 14 juillet 2016. Comme on le sait, l'animal a par la suite été abattu dans la région de Surenen/Blackenalp, le 28 juillet 2016.

Le Laboratoire de Biologie de la Conservation de l'Université de Lausanne a soumis l'animal abattu à une analyse ADN. Celle-ci atteste qu'il s'agissait d'un mâle d'origine italienne, désigné sous le nom de M68. L'analyse confirme également que l'animal abattu est bien celui qui avait dévoré

des moutons au printemps et en été 2016 dans la région d'Uri et les cantons voisins.

Le cadavre de l'animal a ensuite été transmis au Centre de médecine pour poissons et animaux sauvages (FIWI) de l'Université de Berne pour d'autres analyses, comme le prévoit le «Concept Loup Suisse». Ce rapport d'analyse est à présent disponible: sur la base de la dentition et de l'examen des zones de croissance osseuse sur les radiographies, on peut en conclure que l'animal abattu était âgé d'un à deux ans. Il pesait 30,8 kg, était bien musclé et dans un bon état nutritionnel. L'examen des radiographies a permis de déceler deux blessures par balles, intervenues à des âges différents. La blessure la plus récente remonte au 28 juillet 2016, date du tir légal. La plus ancienne, à la patte antérieure

gauche, s'est produite au moins sept semaines plus tôt et était déjà en voie de guérison. On peut donc en conclure que ce loup a été victime d'un tir illégal entre la fin mai et le début juin 2016. Où exactement? Les résultats actuels ne permettent pas de l'établir avec précision. Etant donné le vaste rayon d'action de l'animal, cela pourrait aussi bien être dans le canton d'Uri que dans les régions voisines.

Selon l'article 7 de la loi sur la chasse (LChP; RS 922.0), le loup fait partie des espèces protégées. Selon l'article 17 LChP, quiconque chasse ou tue intentionnellement et sans autorisation un loup est punissable. Le Service des forêts et de la chasse a donc déposé plainte contre inconnu le 20 janvier 2017, suite au délit constaté.

www.ur.ch 26 janvier 2017

Une loutre d'Europe observée au Tessin

Une loutre au moins séjourne en Haute Léventine, un communiqué de presse de l'Office de la chasse et de la pêche du canton du Tessin l'a confirmé le 5 février 2017. Sa présence a été découverte dans le cadre du monitoring de la loutre que mène Irene Weinberger, spécialiste de la fondation Pro Lutra, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV.

Présence attestée par des analyses génétiques et un piège photographique

Le premier indice de sa présence a été apporté par la découverte d'une crotte. Des analyses génétiques du Laboratoire de Biologie de la Conservation de l'Université de Lausanne ont confirmé qu'il s'agissait bien d'une épreinte de loutre européenne.

Peu après, l'Office de la chasse et de la pêche du canton du Tessin a réussi à obtenir des clichés de ce mustélide aquatique grâce à un piège photographique.

Deuxième loutre attestée au Tessin depuis 2013

Des loutres vivaient encore au Tessin jusque dans les années 1960. Les dernières observations, dans le Val Maggia, remontent au début des années 1970. Aucune loutre n'a ensuite été signalée durant une longue période. Dès 1989, l'espèce était considérée comme disparue de Suisse. En 2013, une loutre est retrouvée écrasée près de Prato. Cette trouvaille ne manque pas d'étonner, les populations les plus proches étant établies en Autriche et dans le nord-est de l'Italie. Il n'est pas possible de savoir si l'animal surpris par le piège photographique vivait déjà dans la Léventine en 2013 ou si elle s'y est installée depuis. En revanche, les conditions de vie dans la région semblent propices à l'espèce.

La Suisse est-elle à nouveau un pays de loutres?

Les observations de loutres en augmentation en Suisse laissent augurer de son retour naturel et progressif.

Depuis quelques années, les populations autrichiennes et françaises progressent à nouveau. En Autriche, les signalements de loutres les plus occidentaux concernent déjà la partie orientale du Tyrol. En France, des loutres sont établies en Haute-Savoie, à deux pas de la Suisse.

Mais on est encore loin d'une population viable de loutres dans notre pays. Les observations régulières sont cependant de bon augure et la situation ne manque pas de captiver les observateurs!

Éléments de preuve

Carte et liste des éléments de preuves des observations depuis 2009:

www.prolutra.ch/pdf/diverses/ProLutra_sichereNachweise-Fischotter_Feb2017.pdf

www.prolutra.ch

A renvoyer à
Edmond Guscio
Rue du 31 Décembre 37
CH-1207 Genève

- s'inscrit pour l'excursion du
- Je dispose d'un véhicule et offre places
- Je demande places dans un véhicule

Attention au lieu et à l'heure du rendez-vous. Précisez bien les dates.

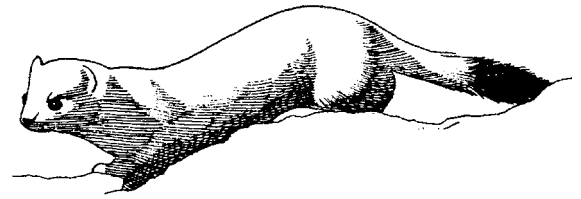
Corrigez votre adresse si nécessaire et indiquez votre téléphone:

Nom, prénom

Adresse

Localité.....

Changement
d'adresse:
Corinne Charvoet
Muséum histoire nat.
c.p. 6434
1211 Genève 6



Guide: Edmond Guscio

Chants de nos oiseaux familiers au Salève

Dimanche 30 avril 2017, parking du Musée à 8h00, retour vers 13h30.

Nous irons sur le Salève afin d'observer et d'écouter les chants et cris de nos oiseaux familiers tels que: les mésanges, les roitelets, les pinsons et d'autres espèces plus ou moins faciles à observer.

Prévoir jumelles et habits selon la météo. Trajet en voiture avec un peu de marche.



Une mésange charbonnière et une sittelle torchepot, photos par Michel Jaussi

Vérifiez bien le lieu et l'heure du rendez-vous. Inscrivez-vous au moyen du talon ci-contre (au moins trois jours à l'avance par courrier A), ou par téléphone en laissant un message au 022 735 25 02 (environ un jour à l'avance), en précisant l'/les excursion(s), votre numéro de téléphone et si vous avez des places disponibles en covoiturage. Les sorties seront confirmées la veille par téléphone.

E. Guscio

La Société Zoologique de Genève organise des sorties nature pour ses membres. Un membre du comité met sur pied bénévolement un projet de sortie auquel participent des membres adultes, les enfants étant sous la responsabilité de leurs parents, et donne les consignes de prudences habituelles.

Chaque participant est responsable de sa propre situation et doit être couvert par son assurance maladie-accident personnelle. De même il n'y a pas d'obligation pour le participant de rester avec le groupe pendant la durée prévue de l'excursion, chacun étant libre de ses initiatives puisqu'il en assume seul les conséquences éventuelles.

Pour des sorties supplémentaires, nous vous conseillons la libellule (<http://www.lalibellule.ch/>), Les Naturalistes romands (www.naturalistes-romands.ch), Le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (www.gobg.ch) ou encore le Centre Pro Natura de la Pointe-à-la-Bise (www.pronatura-ge.ch)

Participez à la vie de «L'Hermine» en nous faisant part de vos observations ou réflexions sur la faune sauvage.
Photos et dessins bienvenus !